



Randonnées en Neste Barousse

BOUCLE DE LA BAQUÈRE



DURÉE
2h20mn



DÉNIVELÉ
69m



DISTANCE
8.6km



DIFFICULTÉ
Facile

Boucle de la Baquière

DESCRIPTION DE LA RANDO

Village de départ : Cantaous 65150 - Place de la Mairie

Coordonnées GPS : lon.00°26'33"E lat.43°06'09"N

A partir de la place de la mairie, vous prenez à gauche et longez l'école Saint Joseph pour rejoindre **Peyres**, continuez tout droit pour tourner à gauche au niveau du château d'eau.

Passez sous la voie ferrée et prenez à gauche pour rejoindre **Béziau**.

Descendez à gauche, vous rejoignez la commune voisine d'Escala.

Tournez à gauche puis de nouveau à gauche à **Graves**.

Vous cheminez sur un chemin d'exploitation entre plaine et forêt pour rejoindre la D24 à **Bioué**.

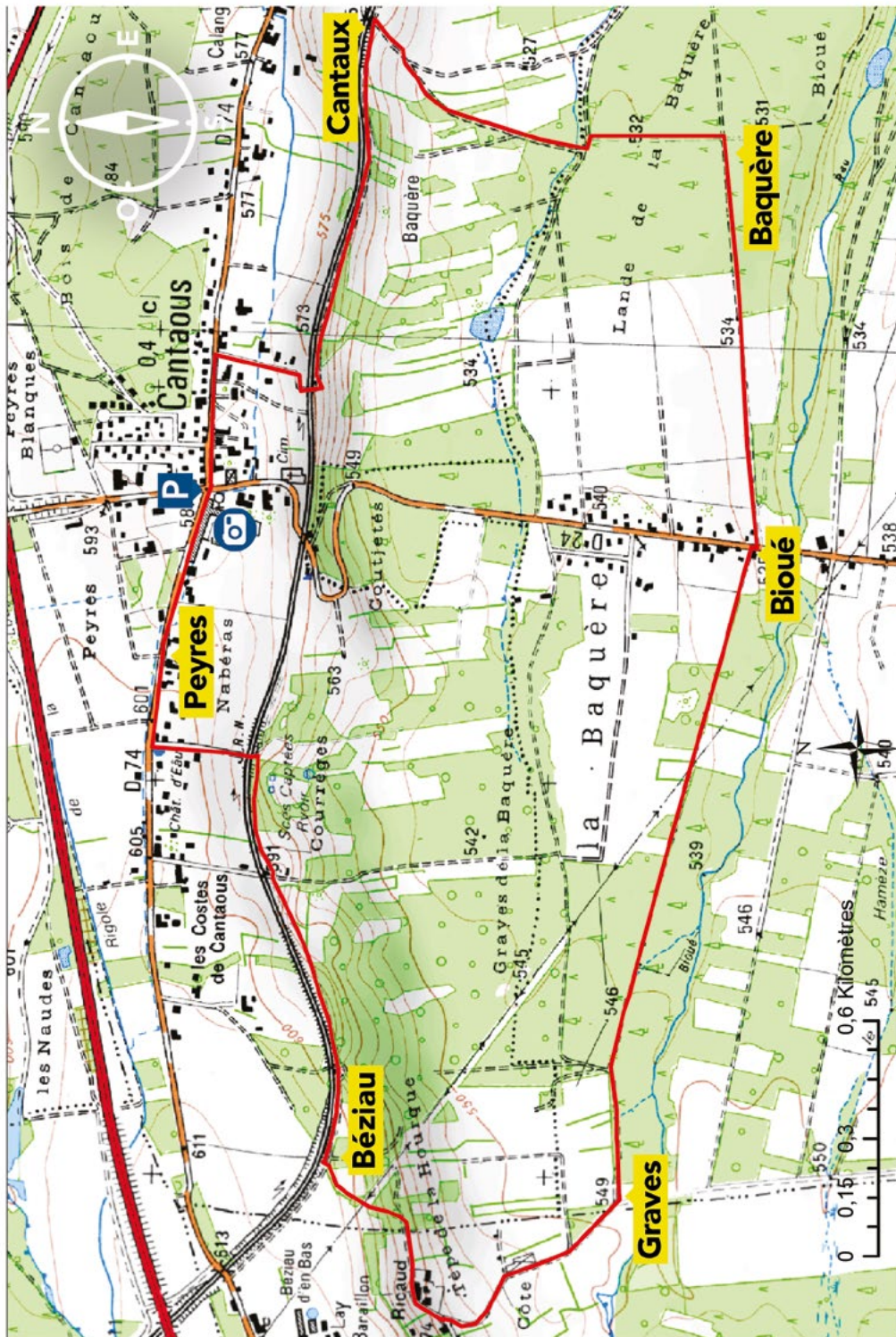
Traversez la départementale et prenez en face vers la forêt et **Baquière**.

Prenez à gauche et traversez le gué pour remonter vers **Cantaous** et le long de la voie ferrée vers le centre du village.

Liaisons :

à **Baquière** vers Saint-Laurent-de-Neste

à **Graves** vers Tuzaguet



A DÉCOUVRIR :

C'est dans le hameau de Cantaous qu'en 1843, six jeunes filles ont eu ensemble un appel mystique et ont répondu ensemble à l'idée de fonder la congrégation des sœurs de St Joseph de Tarbes. Depuis cette congrégation internationale de droit pontifical est restée implantée dans cette commune et s'étend aussi en France et en Afrique. Leurs missions portent sur l'éducation et sur l'aide médicale.

Randonnées en Neste Barousse

LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR :

- 1- Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassons et ramportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6- Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet !
- 8- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux
- 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservez nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !
Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr. Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

